



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DE LA FRANCOPHONIE

XXXVe SESSION
Paris, 3 au 6 juillet 2009

* * *

Commission des affaires parlementaires

RAPPORT

établi en application de l'article 12.7 du règlement et présenté à la Commission

par

M. Pierre DE BANE
(Canada)

Rapporteur

sur

Le Programme



LE PROGRAMME DE COOPÉRATION PARLEMENTAIRE NORIA

1) PRÉSENTATION

L'une des actions de coopération les plus significatives que l'APF développe en direction des parlements membres est le **programme Noria**. Créé en juillet 2002 à Berne, ce programme a pour objectif principal la **modernisation des systèmes d'information parlementaire** des pays du Sud à travers l'appui au processus de production, de diffusion et de gestion de l'information parlementaire.

Il s'agit de contribuer concrètement à la réduction de la fracture numérique en aidant les assemblées partenaires à informatiser leur fonctionnement notamment dans le domaine de la gestion et de l'accès à l'information parlementaire.

Le programme Noria a un budget de 570.000 € par an. Il est financé par l'OIF à hauteur de 490.000 euros par an, auxquels s'ajoute désormais une subvention du Sénat français de 80.000 euros visant à couvrir la rémunération et les frais de mission d'un informaticien.

Depuis sa création le programme Noria aura appuyé 14 parlements à travers l'appui généralisé et l'appui spécial respectivement dédiés à l'amélioration des capacités structurelles et techniques et au renforcement de la francophonie:

Il s'agit :

En Afrique

- de l'ouest : du Bénin, du Burkina Faso, du Niger, du Sénégal et du Cap-Vert
- centrale : du Cameroun et du Congo
- au Maghreb : du Maroc et de la Tunisie
- au Moyen-Orient : du Liban.

Dans l'Océan Indien : de Madagascar

En Asie : du Vietnam et du Cambodge

En Europe : de la Macédoine

Il s'étend désormais, au Burundi, au Gabon, à la Nouvelle Ecosse, au Laos. et depuis le Bureau de New-York de janvier 2009 au Togo du fait de la suspension de la Mauritanie.

En effet, en Mauritanie, le coup d'Etat perpétré contre le Président démocratiquement élu a amené l'Assemblée parlementaire de la Francophonie à suspendre notre coopération conformément à nos principes et conformément avec les positions prises par l'OIF, l'APF attend le retour à l'ordre constitutionnel pour réactiver sa coopération.

2) OBJECTIFS ET DÉMARCHE

– Les objectifs spécifiques du programme Noria sont les suivants:

1. **renforcer les capacités** des parlements en matière de production, de traitement, de gestion, de diffusion et de conservation de l'information législative ;
2. **améliorer et moderniser les moyens d'information** des parlements en les équipant d'outils informatiques en réseau et en formant les utilisateurs ;
3. **affirmer la présence de l'information francophone** sur différents supports, électroniques ou papier, dans les parlements où elle est absente ou sous représentée ;
4. **appuyer la constitution et l'animation de réseaux professionnels** autour du travail d'information parlementaire.

– La mise en œuvre :

La démarche est participative et réaliste. Elle associe étroitement les parlements bénéficiaires à l'identification des besoins et à la définition des priorités en relation avec les objectifs du programme. Elle tient compte du contexte, des réels besoins et des ressources humaines et techniques disponibles.

Par ailleurs, le recours aux compétences locales, lorsqu'elles existent, participe de cette même dynamique de partenariat.

Trois types d'appui distincts correspondant à trois principaux champs d'action sont proposés :

- l'appui **généralisé** qui vise à la mise en place d'un système d'information intégré (réseau informatique et intranet) destiné prioritairement aux parlements francophones où une telle organisation est totalement inexistante ;
- l'appui **spécial** destiné aux parlements où l'usage du français est modérément répandu. Il permet notamment la diffusion de la production législative en langue française par la traduction des sites Internet, par un apport en documentation francophone et par le financement de cours de français ;

- l'appui **réseau** concerne le développement des réseaux professionnels au sein et entre les parlements afin de faciliter les échanges d'informations, de connaissances, et de savoir-faire.

– **La durée et l'évaluation :**

Le bénéfice de la coopération Noria court sur quatre années consécutives (appui généralisé et appui spécial).

Il décroît à compter de la troisième année. **Le parlement bénéficiaire doit en effet progressivement, à travers la formation de son personnel et la modernisation des équipements réalisés, être prêt à prendre le relais en intégrant dans son organisation et son budget et dans son fonctionnement les paramètres et modifications permettant de poursuivre et de renforcer les actions engagées.**

Une évaluation des parlements en fin d'appui a été effectuée entre octobre et décembre 2007. La prochaine concerne le Bénin et sera effectuée au cours du dernier trimestre 2009. Les conclusions de ces évaluations réalisées auprès des parlements en fin d'appui confirment celles des évaluations de décembre 2005 à savoir :

1. Une bonne compréhension et appropriation des objectifs spécifiques de Noria ;
2. Une amélioration notable des équipements et des capacités techniques des fonctionnaires parlementaires concernés ;
3. Une adaptation nécessaire à l'environnement et aux priorités locales en raison des spécificités propres à chaque Chambre ;
4. Une préparation insuffisante sur les conditions et les effets du changement ;
5. Un accompagnement souhaité en fin d'appui notamment sur les applications et le travail en réseau ;
6. Une préparation progressive à l'autonomie.

Il convient de décrire brièvement l'évolution des différentes formes d'appui depuis le Bureau de New-York.

a) L'appui « généralisé »

Cet appui, dit généralisé constitue en termes d'investissement financier, technique et humain, la part la plus importante du programme car il a trait tant aux Hommes (organisation du travail en réseau, formations complémentaires dans différents domaines, développement d'applications et de logiciels et progiciels avec la création d'un intranet et le développement de l'internet) qu'aux infrastructures (câblage et équipement des assemblées).

Au titre de cet appui, sont concernés les parlements du Bénin, du Togo, du Gabon, et du Burundi ; Madagascar et la Mauritanie ayant été suspendus.

***L'Assemblée nationale du Bénin**

C'est à Nouméa, en février 2006, que le programme Noria a été attribué à l'Assemblée nationale du Bénin. L'évaluation des besoins a débouché sur une série d'actions en matière d'équipements et de formations.

La première phase d'équipements a été achevée en novembre 2006. Elle s'est concrétisée par l'achat d'ordinateurs, de périphériques et de serveurs. Après cette dotation en équipements divers en 2006-2007, il était nécessaire de développer les connaissances et les compétences techniques des cadres.

La phase de formations a été mise en œuvre au cours du troisième trimestre de 2007. La mission de suivi effectuée du 19 au 25 mai 2008 par la directrice et l'informaticien du programme Noria a permis d'évaluer les formations en bureautique et en administration réseau dispensées par la société CAFE et d'identifier de nouveaux besoins.

Les formations généralistes en bureautique ont répondu aux attentes des apprenants. En revanche, les formations en administration réseau ont connu quelques difficultés notamment pour la gestion des serveurs. Une reprise partielle des formations a été effectuée pour une appropriation rapide et un partage effectif de l'information.

Par ailleurs, la conception d'un schéma directeur informatique a été initiée. Ce schéma directeur permettra de recenser le parc informatique, l'ossature du réseau, les procédures de sauvegardes systématiques des données et la politique d'attribution des espaces et des droits en fonction de l'ordonnement et des tâches effectuées par les différents services et directions.

Enfin, Noria finance au terme de sa coopération une salle de formation à l'usage des parlementaires et des fonctionnaires afin de faciliter le processus de formation continue en interne sur les nouveaux outils et méthodes.

***Le Parlement du Gabon**

L'état des lieux conjoint des installations et des besoins en matière de système d'information de chaque Chambre (Assemblée nationale et Sénat) du Parlement de la république gabonaise s'est déroulé du 25 mars au 4 avril 2008.

Cette visite de travail s'est conclue par la signature des Conventions de partenariat qui viennent sceller la coopération entre l'APF et le Parlement gabonais et définir le cadre et les modalités de l'engagement de chaque partie.

La collaboration avec tous les services concernés de chaque Chambre a été effective et a permis de dégager et d'entreprendre une démarche de travail individualisée pour chacune des Chambres.

Noria a conclu avec les autorités parlementaires que son appui porterait essentiellement sur le renforcement des capacités techniques et organisationnelles pour initier et développer le travail en réseau.

L'identification des prestataires et des fournisseurs de services a été fait pour l'Assemblée nationale à travers le lancement d'un appel d'offres et le marché a été attribué à la société Bureautique Services. Les travaux ont commencé en décembre 2008.

Une étude des besoins spécifiques par direction et par poste est en cours pour définir la stratégie d'approche et le calendrier de réalisation approprié à chaque institution.

Avec le Sénat de la République du Gabon, la mise en route a connu un ralentissement dû essentiellement aux échéances électorales de fin 2008 auxquelles il convient d'ajouter l'installation de la nouvelle équipe dirigeante. Il s'agit désormais, comme cela a été précisé à Dakar, d'accélérer le calendrier de mise en œuvre des actions à entreprendre.

***Le Parlement du Burundi**

La Convention de partenariat qui fixe le cadre général de la coopération et les modalités concrètes de l'appui Noria ainsi que les engagements de chaque partie à la Convention a été présentée aux autorités en septembre 2008 au cours de la visite de travail.

Toutefois, un ralentissement a été observé en raison d'une juxtaposition d'activités de même nature menées sans coordination préalable par différents partenaires bilatéraux et multilatéraux.

La multiplicité des interventions menées ou envisagées sans cohésion d'ensemble de ces partenaires bilatéraux (CTB, Ambassade de France) et multilatéraux (Noria notamment) a introduit la nécessité d'avoir une approche complémentaire et non pas concurrente dans la gestion des partenariats.

Deux acteurs identifiés interviennent dans les deux Chambres dans un même domaine: la modernisation du système d'information parlementaire (équipement, formation, application). Sont impliqués la Coopération technique belge (CTB) et le programme Noria, une aide complémentaire de l'Ambassade de France avait été envisagée. Nous ignorons la suite en la matière.

Après les récentes clarifications apportées par le Secrétaire général en marge du récent séminaire atelier de Dakar sur le thème: *le rôle et la place de l'informatique dans les assemblées parlementaires*, il semble que les perspectives de coopération soient bonnes et la volonté des autorités à faire le nécessaire pour l'aboutissement du programme manifeste.

Dans l'attente de données plus précises, les premières activités porteront sur l'équipement et l'informatisation des hémicycles qui ne sont pas pris en charge par les autres opérateurs et sur l'acquisition et la formation sur les serveurs.

Un partage des attributions entre les différents opérateurs en s'assurant de la nécessaire coordination et cohérence des actions est en cours d'élaboration.

***L'Assemblée nationale du Togo**

L'Assemblée nationale du Togo, à la suite de la suspension de la Mauritanie, et en raison du bon positionnement de son dossier lors des dernières attributions a été choisie par le Bureau de New-York pour bénéficier de l'appui généralisé du programme Noria.

La récente tenue d'un séminaire parlementaire a permis de sensibiliser les autorités de l'APF sur les besoins urgents de cette Assemblée en matière d'équipement et de formation.

La mission d'évaluation des besoins qui s'est tenue du 5 au 14 mars dernier a permis de mesurer l'étendue des besoins, d'identifier les priorités en matière d'équipement et de formation et de faire une programmation des actions à mener dans les 8 prochains mois.

L'élaboration d'un cahier des charges pour les prestataires potentiels a abouti à la sélection de deux sociétés pour la 1^{ère} Phase. La mise en œuvre des principales activités et le mode opératoire induit l'implication de l'Assemblée nationale à tous les niveaux. Cette implication facilite l'appropriation des outils et méthodes et la pérennisation des acquis de la modernisation du système d'information.

b) L'Appui « spécial »

L'appui dit spécial facilite la diffusion de l'information parlementaire francophone par la traduction ou la conception de tout ou partie des sites Internet institutionnels des assemblées bénéficiaires en langue française.

Il permet également un meilleur accès à l'information francophone par un apport en documentation (ouvrages, abonnement) et par des formations dans différents domaines de compétence.

Il est destiné aux parlements membres de l'APF dont le français n'est pas la langue des débats.

***Le Parlement du Cambodge**

Le programme Noria met en œuvre une série d'activités en partenariat avec les deux Chambres du parlement du Cambodge :

Avec l'Assemblée nationale, qui dispose d'un département francophone à la Direction des relations internationales, Noria a financé au Centre culturel français, en 2007 et 2008, des cours de français pour une cinquantaine de cadres. Ces cours, qui ont produit de bons résultats se poursuivront en 2009. Par ailleurs, Noria a acquis une série d'ouvrages spécialisés et généralistes, des encyclopédies et des abonnements à des revues de droit parlementaire pour la bibliothèque de l'Assemblée nationale. Enfin, le site de l'Assemblée nationale du Cambodge dispose désormais d'une interface en français.

De façon régulière une sélection de textes portant sur différents thèmes d'actualité touchant à la vie et à l'organisation du parlement est traduite et figure sur le site.

Une récente visite de travail a permis l'évaluation des actions précédentes et l'identification de nouvelles pistes.

C'est ainsi que les services administratifs ont été équipés d'ordinateurs disposant d'une interface et de logiciels en français, de photocopieuses, de scanners. Un appui au renforcement des compétences des cadres francophones a été initié à travers des stages en France. Noria envisage des possibilités de partenariat avec l'AUF pour certaines filières techniques (formations en sites web, en archivistique...).

Par ailleurs une quatrième classe de français vient d'être montée ce qui porte à 70 personnes le nombre d'apprenants.

Avec le Sénat, outre le financement de cours de français au sein même du Sénat pour trois niveaux d'apprenants, Noria a entrepris la formation de traducteurs-interprètes ainsi que la traduction en français du site internet du Sénat désormais accessible en ligne en langue française. Les cadres traducteurs et interprètes, une fois formés, seront affectés aux différents services en fonction de leurs besoins.

Cette initiative se fait avec le concours du département francophone de l'Université royale de Phnom Penh. La bibliothèque du Sénat, outre un important fond documentaire en français offert par Noria, a été dotée de trois ordinateurs. Une autre dotation en équipements (ordinateurs, scanners, imprimante...) est en cours de finalisation.

***L'Assemblée nationale de Macédoine**

D'ores et déjà la version française du site Internet de l'Assemblée nationale de Macédoine est accessible en ligne. Noria a également acquis des ouvrages pour constituer le fond documentaire francophone de la bibliothèque du parlement.

Enfin, Noria finance pour la deuxième année consécutive des cours de français pour les fonctionnaires et les parlementaires macédoniens. Le service informatique a également été doté de nouveaux équipements. Par ailleurs un poste de traductrice-interprète à mi-temps est financé depuis un an. Ce poste permet de faciliter l'accès et l'exploitation des informations parlementaires provenant ou en direction de l'espace francophone.

Des stages d'immersion dans des pays francophones du Nord ont été demandés. Les différentes possibilités et modalités sont à l'étude.

***L'Assemblée nationale de la République démocratique populaire Lao**

Plusieurs axes de coopération ont été définis dans le cadre de l'appui spécial. L'action prioritaire est la traduction du site internet en français. A cet effet, l'identification des prestataires est en cours.

Parallèlement une dotation en documentation, logiciels et en équipement est intervenue en avril 2009.

Le Centre de langue rattaché à l'ambassade de France de Phnom Penh a été approché pour encadrer et mettre en œuvre les cours de français et la traduction du site.

La proposition technique et financière est attendue dans les prochains jours.

***L'Assemblée de Nouvelle Ecosse**

Un fond documentaire d'ouvrages en français sur des sujets et des thématiques choisis par la Nouvelle Ecosse a été acquis. De même les cours de Français ont commencé (ils concernent 24 apprenants (9 députés et quinze fonctionnaires). La conception et la mise en ligne d'une interface en français est également en cours de réalisation.

c) L'Appui « réseau »

L'appui réseau est un appui transversal dans le sens où il n'est pas attribué à un parlement en particulier mais aux collaborateurs sans limitation de durée.

Il concerne le développement de réseaux de compétences entre homologues des assemblées partenaires de Noria. Les activités initiées à travers l'appui réseau favorisent la constitution de réseaux de compétences afin de promouvoir les échanges d'expériences et de savoirs des fonctionnaires parlementaires francophones.

Ces échanges facilitent le choix de thématiques d'intérêt commun pour les activités de formations proposées.

C'est ainsi que récemment, du 23 au 24 mai dernier dans le prolongement de l'Assemblée régionale Afrique, le programme Noria de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie a organisé au Méridien-Président à Dakar un séminaire-atelier de Dakar sur ***Le rôle et la place de l'informatique dans les assemblées parlementaires.***

Cette activité qui s'inscrit dans le cadre de l'appui réseau a réuni une trentaine de participants venant de parlements de pays d'Afrique au Sud du Sahara (Bénin, Burundi, Burkina –Faso, Cameroun, Congo, Gabon, Niger, Sénégal et Togo) et du Maghreb (Maroc et Tunisie).

Réalisé avec la collaboration technique du Département de Génie Informatique de l'Ecole Polytechnique de Dakar de l'Université Cheikh Anta Diop, le séminaire-atelier destiné d'une part au Secrétaires généraux et d'autre part aux responsables informatiques des Assemblées, a permis de présenter et de clarifier le rôle et les moyens notamment informatiques dont disposent les acteurs en présence pour moderniser le système d'information parlementaire et le rendre accessible à tous : parlementaires comme fonctionnaires.

A l'issue de trois jours riches en travail et en débats, les participants ont demandé la réédition d'autres séminaires-ateliers dans le même esprit permettant aux différents postes et positions

au sein des Assemblées de mieux appréhender la complexité et les enjeux de chaque métier parlementaire.

Cette activité a été précédée d'une formation de 45 jours aux archives nationales de France à Paris financée par Noria concernant 2 archivistes représentant les Assemblées du Gabon et du Cameroun.

Auparavant et toujours à Paris, Noria a organisé du 19 au 23 mai 2008 un stage pour les archivistes des parlements francophones. Ainsi, 22 archivistes, venus de 16 pays d'Afrique et d'Asie (Cambodge), ont participé à cette formation organisée en partenariat avec les Archives nationales, l'Assemblée nationale et le Sénat français.

A Kribi (Cameroun) en mai 2007, une réunion regroupant les Secrétaires généraux des Assemblées partenaires de Noria sur le thème: *la modernisation des méthodes de travail dans les assemblées bénéficiaires du programme Noria a eu lieu*. Il s'agissait pour Noria d'évaluer avec ses partenaires et avec le regard extérieur d'un modérateur québécois, la mise en œuvre du programme, les résultats obtenus et les perspectives d'évolution.

Enfin l'appui réseau offre de manière récurrente (Cotonou novembre 2003, Tunis septembre 2005, Québec Janvier et Février 2006, Kribi (Cameroun) Mai 2007) l'opportunité de faire se rencontrer les membres des réseaux Noria et ainsi d'entretenir une dynamique et une solidarité de groupe autour du partage des savoirs.

Les Perspectives

La prochaine programmation quadriennale de l'OIF permettra, nous le souhaitons, d'inscrire les prochaines orientations et actions du programme Noria dans la durée.

Les évaluations des appuis ont permis de mettre à jour un certain nombre de constantes dans l'ensemble des Parlements visités.

En effet, le retrait du programme Noria après quatre ans laisse un vide malgré les mesures préparatoires mises en place car, une fois lancées, les nouvelles méthodes ont besoin de temps et d'effets visibles pour être acceptées et adoptées par tous. C'est pourquoi, souhaitant répondre aux sollicitations dans ce sens, Noria souhaite mettre en place un accompagnement des assemblées en fin d'appui.